



Panorma de Presse : Interdiction Totale de Fumer

Rubrique : actualités - Date : jeudi 5 octobre 2006

Interdiction de fumer dans les lieux publics : rapport - réactions (voir aussi revue de presse d'hier)

L'AFP et la plupart des journaux signalent que la mission parlementaire d'information sur le tabac a voté hier son rapport qui prévoit d'interdire par décret de fumer dans les lieux publics au plus tard le 1er septembre 2007, y compris dans les tabacs, cafés, hôtels et restaurants.

A travers de très nombreuses dépêches l'AFP fait un point de la situation au lendemain du vote de ce rapport

D'après l'agence, aucun membre de la mission n'a voté contre le texte, mais les socialistes se sont abstenus ainsi que quelques députés UMP et UDF. Notant que la mission a confirmé pour l'essentiel les conclusions du rapport de Pierre Morange (UMP), comme le recours au décret ou la possibilité facultative de créer des fumeurs « hermétiquement clos », avec des systèmes d'extraction et des normes sanitaires très rigoureuses, dans lesquels il n'y aura aucun service, l'agence souligne que la mission a tenu à réaffirmer le délai du 1er septembre 2007, valable pour tous les secteurs, en supprimant toute référence au délai du « 30 juin 2008 », envisagé dans le corps du texte, afin que le gouvernement puisse donner un délai supplémentaire aux cafés, hôtels, restaurants et discothèques. L'agence indique qu'elle a par ailleurs validé la conclusion prévoyant un réexamen régulier de la situation financière des restaurateurs et buralistes.

Une dépêche sur les réactions des membres de la mission L'agence rapporte que de nombreux députés comme Claude Evin (PS) et les autres membres socialistes, de même que Lionel Luca et Yves Bur (UMP) ont regretté que la mission ne se prononce pas pour une loi. Pour Claude Evin néanmoins « il n'était pas question de s'opposer à ce qui est perçu dans l'opinion comme une avancée » et pour Yves Bur « il appartient maintenant au gouvernement de trancher et de choisir la solution la plus adaptée ». Gérard Bapt (PS) assure pour sa part « Je persiste à penser qu'il fallait que la mission se prononce pour une loi et non un décret. C'est pour cela que nous nous sommes abstenus ». Lionel Luca (UMP) déclare « j'ai voté pour, mais j'aurais préféré une loi (...) j'aurais souhaité que l'on donne à certaines professions comme les bars tabac un délai supplémentaire ». Axel Poniatowski (UMP) indique « j'ai voté pour. C'est un consensus qui est acceptable. Il inclut certaines dispositions que j'avais suggérées pour les fumeurs » (fumeurs, laps de temps pour l'application). Olivier Jardé (UDF) déclare « J'ai voté pour le rapport, j'ai simplement regretté que l'on s'achemine vers un décret (...) Je suis pour ce qui vient d'être ajouté (...) pas de fumeurs dans les hôpitaux et dans les centres médicaux sociaux ».

Un point sur les réactions diverses

Dans les couloirs du Palais Bourbon. Pour François Sauvadet (porte parole de l'UDF) « il y a une tendance naturelle à aller vers cette interdiction (...) mais il faut aussi insister sur la prévention (...) il faut également qu'on pense à l'avenir des buralistes ». Noël Mamère (Verts) estime « qu'encore une fois (...) les grands lobbies font la loi. Ils retardent une échéance (...) L'interdiction dans les lieux publics devrait se faire comme cela était prévu à partir du 1er janvier et non pas de septembre 2007 ». André Santini (UDF) (un cigare à la main) affirme « tant qu'on aura pas trouvé une solution pour les tabacs qui ont un bar ou un restaurant les mesures seront inadéquates (...) une loi serait un minimum

mais on a peur de la loi ». Christine Boutin (UMP) « je trouve que ce pays est en train de prendre un dérapage anglo saxon (....) Je préfère qu'on alerte les Français sur les dangers du tabac et qu'ensuite chacun (...) décide de ce qu'il doit faire ».

Sur RMC, Julien Dray (porte parole du PS) dit préférer « des campagnes très importantes d'information » à « une interdiction totale » plaidant pour « une certaine liberté laissée aux citoyens ».

Dans les partis politiques Le PCF a estimé dans un communiqué qu'il fallait une loi plutôt qu'un décret car l'interdiction « doit être envisagée dans toute sa complexité, notamment vis-à-vis des buralistes (...) en intégrant la politique de prévention et de lutte contre le tabagisme » avec des « moyens suffisants pour contrer les stratégies commerciales de la puissante industrie du tabac », une « dimension (qui) ne peut être seulement inscrite dans un décret ». Les Verts se déclarent « favorables à un débat parlementaire et à une loi » tout en jugeant que le rapport qui préconise « une interdiction (...) effective au plus tard le 1er septembre 2007, sans exception est une bonne nouvelle ». Néanmoins pour les Verts il faut aussi « muscler la politique de prévention, notamment en milieu scolaire et renforcer les moyens affectés à la prise en charge du sevrage ». D'après Bernard Accoyer, président du groupe UMP « une grande majorité des députés UMP (se sont) ralliés à l'objectif » d'une interdiction de fumer dans les lieux publics.

A la Mairie de Paris, Alain Lhostis, adjoint au maire de Paris chargé de la santé estime que « seule une décision gouvernementale d'interdiction totale protégera la santé des usagers, des consommateurs et des personnels des établissements », et il invite « tous les cafés, cafés-restaurants, bars, hôtels de la capitale à s'inscrire dans cette démarche en se déclarant non fumeurs, en affichant le label « Ici c'est déjà 100% sans tabac ».